

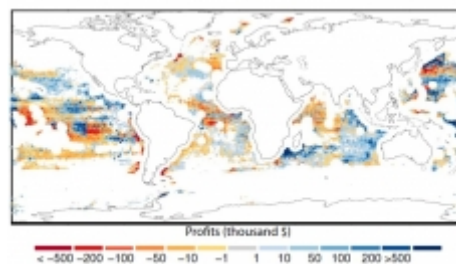
Subventions et travail forcé à la rescousse de la rentabilité de la pêche en haute mer

3 juillet 2018

Poursuivant le travail engagé sur la base de la géolocalisation des flottes de pêche en haute mer (voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog), des chercheurs ont évalué la rentabilité de cette activité au regard des captures réalisées (article publié en juin dans *Science Advances*).

Grâce au repérage des bateaux et au suivi de leur activité au cours d'une année (2016), ils ont reconstitué les coûts de fonctionnement (essentiellement carburant et personnel) de la flotte. Même avec des salaires minorés, afin d'intégrer l'importance du travail forcé sur certains navires navigant en eaux internationales, le produit de la pêche est, dans 19 % des cas, insuffisant pour couvrir les coûts de production. En Chine, à Taïwan et en Russie, soit plus de la moitié de cette flotte, les subventions, pratique courante dans ce secteur, sont indispensables pour équilibrer l'activité.

Revenus de la pêche en haute mer, avant subvention, selon les zones de pêche



Source : *Science Advances*

Les auteurs nuancent leurs résultats en fonction des zones de pêche, l'éloignement par rapport aux zones économiques exclusives aggravant le déficit de l'activité. Les types de bateau et de pêche sont aussi des facteurs de variation : par exemple, le chalutage de fond est, dans les deux tiers des cas, non profitable, tout en étant à l'origine d'importantes dégradations des fonds marins.

Source : [Science Advances](#)